

*

Le principe actif du *Vératrum Viride* (Ellébore Vert) est la *Vératrine*. La partie employée de cette plante, la racine contient quatre pour cent de *Vératrine*.

En pratique on peut se servir soit de la teinture à la dose de trois à six gouttes toutes les heures jusqu'à concurrence de un gramme par vingt-quatre heures, soit de l'extrait fluide à la dose de cinq à quatre-vingt-dix gouttes dans les vingt-quatre heures.

La préparation la plus en faveur est l'extrait fluide. Le médecin se guidera sur le pouls dans l'administration de ce médicament qui doit être donné de préférence par voie hypodermique.

Chez un malade qui présente un pouls de 120 pulsations ou plus, le médecin peut donner comme première dose 15 ou 20 gouttes; si le pouls est au-dessous de 100, il ne doit pas administrer plus de 10 gouttes.

Si, après 30 ou 40 minutes les convulsions persistent, une autre dose de 10 à 20 gouttes (selon la rapidité du pouls) doit être injectée. D'après les auteurs plus haut mentionnés, avec un pouls au dessous de 65 ou 60 pulsations, il n'y a plus à craindre l'apparition de nouvelles convulsions. Ils conseillent de renouveler l'injection toutes les 30 ou 40 minutes jusqu'à ce que le pouls soit descendu à 65 ou 60 pulsations.

Le Docteur Sullivan prétend que l'administration du *Vératrum* n'offre aucun danger, s'il est donné avec prudence et si le médecin qui l'emploie surveille attentivement le pouls de sa malade.